

CERTALENT

Organisme de certification indépendant
W. de Croylaan 48
3001 Heverlee (Leuven)
tél: 016/78.15.40
e-mail: certalent@bdb.be



Document d'aide pour préparer l'audit production primaire végétale G-040 A, B /Vegaplan Standard Production Végétale / IPM

Ces documents doivent être disponible pour un audit G-040 AB*:

- Inventaire des produits phytosanitaires présentes sur la ferme
- Procédure bris de verre et de fuite
- Certificat du pulvérisateur (non applicable pour les pulvérisateurs dorsaux et les pulvérisateurs à lance qui ont un maximum de deux porte-buses montés à l'extrémité d'une lance) ET autocollant sur le pulvérisateur (La perte, l'endommagement ou la disparition de l'autocollant autocollant doit être immédiatement signalé au contrôle autorité)
- Agréations (préparation des PDT, utilisateur agréé,...)
- Plan de gestion des déchets
- Attestation Phytofar Recover
- phytolicence
- Instructions d'hygiène (en cas de stockage ou manutention)
- En cas d'utilisation d'un emballage: preuve qu'il convient à l'alimentation
- Passeports phytosanitaires et les étiquettes de semence
- Résultats des analyses (contrôle pré-récolte, résidu, sol, eau,...)
- Identification de l'exploitation (facture AFSCA)
- Identification des parcelles (p.ex. plans PAC)
- Numéro PAC
- Dossier IN avec les bons de livraison ou factures d'engrais, produits phyto et semences/plants
- Dossier OUT avec les bons de pesage ou les factures des produits récoltés
- Fiches parcellaires (engrais, phyto, semis, récolte,...)
- Notification obligatoire de l'AFSCA
- Coupe des plants de pommes de terre par l'entrepreneur: preuve d'enregistrement auprès de l'AFSCA
- Pommes de terre de plantation et semences: reconnaissance de l'utilisation des passeports phytosanitaires
- Pommes de terre de plantation: lorsque la récolte est stockée, un plan de stockage doit être établi, indiquant les lots de pommes de terre de semence
- Enregistrement des mesures pour la brûlure de la pomme et du poirier
- Céréales: les mesures de contrôle concernant les mycotoxines et appliquer si possible
- Autorisation d'import / export de l'AFSCA pour des produits non reconnus en Belgique qui sont utilisés sur des colis dans un pays voisin.
- Enregistrement de nettoyage et de désinfection du matériel utilisé pour couper les semences de pomme de terre
- Matériel végétal / matériel de semence et semences: exportation hors du certificat phytosanitaire de l'UE; livraisons dans l'UE: label de certification officiel; Dans le cas des pommes de terre de semence de pomme de terre et des graines de tomate, de tournesol et de luzerne, elles doivent porter le label de certification officiel indiquant «passeport phytosanitaire CE».
- procédure des plaints (pour les plaints propres aux fournisseurs)
- Plan pour la lutte contre la vermine (si vente directe, stockage ou manutention) au moins 4 fois par an enregistrement de
- Stockage des céréales: informer l'acheteur sur les produits utilisés pour lutter contre les ravageurs ou pour les produits de gazéification (éventuellement via le fichier de stockage)
- Plan de nettoyage (si vente directe, stockage ou manipulation)
- Enregistrement des températures dans les chambres froides

- Fiche pomme de terre de plantation + informations concernant l'utilisation de phytoproduits sur cette pomme de terre de plantation.
- Agrément du tiers qui procède au classement des semences de la ferme

En plus pour l'audit de Vegaplan production primaire végétale

- En cas de location ou de mise en location saisonnière: les contrats établis stipulant que la parcelle est libre de *Knolcyperus*. En cas de location de betteraves, indiquez si la graine a été traitée avec des néonicotinoïdes ou non
- Certification de sous-traitants Vegaplan Standard Entrepreneurs- ou VKL-certificat entrepreneur (en cas d'entrepreneur du Pays Bas)
- Liste actualisée des produits phytosanitaires homologués (AGFH) ou accès www.phytoweb.be
- Procédure d'accident
- Fiches parcellaires (engrais, irrigation, phyto, semis, récolte, délais avant récolte,...)
- Contrôle interne (check-list remplie avant l'audit) imprimer par www.vegaplan.be/generen-checklijst-op-bedrijfsniveau
- Type de buses anti dérive
- Transport par des tiers: en cas de transport vers une entreprise certifiée FCA, le transporteur doit être certifié pour les salaires FCA, Vegaplan Standard Entrepreneurs ou FCA + (s'il s'agit d'un transporteur néerlandais). Si le transport (en dehors des activités de récolte) a lieu vers le stockage, un transport FCA est obligatoire.
- Tout transport secondaire entre le lieu de récolte et une entreprise certifiée FCA ne peut être effectué que par: a) un agriculteur avec certificat Vegaplan pour la récolte transportée; b) un entrepreneur certifié pour la norme Vegaplan pour les entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles; c) un transporteur FCA; d) un entrepreneur néerlandais avec un certificat FCA +

Les annexes suivantes dans le cadre de l'IPM doivent également être complétées:

- Mesures de l'annexe 1 pour la promotion des organismes utiles
- Annexe 2 Mesures pour prévenir l'érosion des sols
- Mesures de l'annexe 3 pour rendre l'utilisation des produits phytosanitaires plus durable
- Annexe 4 surveillance des ravageurs et des maladies
- Annexe 5 choix des méthodes de contrôle

Ces personnes doivent être disponibles pendant l'audit Vegaplan Standard:

- Chef d'entreprise ou
- Responsable technique des cultures contrôlées

L'audit consiste en plusieurs parties:

- Contrôle administratif: inspection des documents et enregistrements
- Contrôle physique: inspection du site, visite des endroits de production
- Interview: questionner le chef d'entreprise, le responsable ou le personnel

Si vous avez encore des questions pratiques concernant l'audit, vous pouvez toujours contacter CERTALENT.

*Ce résumé est un guide pour préparer l'audit. La liste n'est pas limitative. L'auditeur peut encore demander d'autres documents pendant l'audit. Il est possible que certains des documents mentionnés ne sont pas applicable dans votre cas spécifique.